



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

balance commerciale

Question écrite n° 30817

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre du commerce extérieur sur l'évolution des échanges commerciaux entre la France et les États-unis depuis l'année 2000 jusqu'à aujourd'hui. Il souhaiterait connaître, pour cette période, l'évolution de ces échanges et les principaux secteurs concernés par les exportations et les importations entre nos deux pays afin d'en apprécier l'évolution.

Texte de la réponse

Les échanges commerciaux entre la France et les États-Unis ont progressé de 3,3 % sur la période 2000-2012, pour atteindre 59,3 milliards d'euros en 2012 (contre 57,4 milliards d'euros en 2000). La croissance des importations de la France, + 11,7 %, contribue au dynamisme du commerce bilatéral, alors que les exportations ont reculé de 5,4 % sur la période. Ces évolutions contrastées ont induit un creusement du déficit commercial de la France vis-à-vis des États-Unis, qui s'élève à 6,3 milliards d'euros en 2012, contre 1,3 milliard d'euros en 2000. Excédentaire entre 2002 et 2006, la balance commerciale bilatérale devient déficitaire en 2007 et atteint - 5,5 milliards d'euros en 2009 suite à une baisse de 18 % des exportations au plus fort de la crise. Depuis 2010, les échanges commerciaux progressent de nouveau à un rythme moyen de 10 % par an. Le recul des exportations françaises sur la période 2000-2012 s'explique principalement par une baisse des exportations dans les secteurs des équipements (- 22 %) et du matériel de transport (- 25 %), en dépit d'une hausse des produits pharmaceutiques, agroalimentaires et textiles. Les deux principaux secteurs d'exportation de la France vers les États-Unis, les équipements et le matériel de transport, représentent 45,7 % des exportations françaises en 2012, contre 57 % en 2000. Ces évolutions ont modifié la structure sectorielle des exportations françaises sur la période au profit du secteur pharmaceutique (passage de 4 % en 2000 à 7,7 % en 2012) et de l'agroalimentaire (passage de 7,4 % en 2000 à 10,1 % en 2012). La croissance des importations françaises s'explique essentiellement par l'augmentation de la facture énergétique, ainsi que la hausse des importations de produits pharmaceutiques et de matériel de transport, qui vient compenser une baisse de moitié des importations de biens d'équipements. La part des biens d'équipements a chuté de 43,8 % en 2000 à 18,7 % en 2012, au profit des produits pétroliers et des hydrocarbures (14,9 % en 2012, contre 1,2 % en 2000). Traditionnellement, second derrière le secteur des équipements, le transport devient le premier poste d'importation de l'industrie française en 2007. Trois secteurs manufacturiers ont eu sur la période des dynamiques notables. Face à la baisse des échanges dans le domaine des équipements mécaniques, électriques et informatiques (- 42 % entre 2000 et 2012), le commerce de produits pharmaceutiques a doublé, pour atteindre 11,4 % des échanges entre la France et les États-Unis en 2012 (contre 5,3 % en 2000). Dans le secteur du matériel de transport, si le montant total des échanges demeure stable sur la période, les évolutions contrastées des exportations (- 25 %) et des importations (+ 33 %) ont rendu la balance commerciale du secteur déficitaire depuis 2006. Avec un déficit de 1,6 milliard d'euros en 2012, ce secteur contribue à lui seul pour un quart au déficit commercial de la France vis-à-vis des États-Unis et se place ainsi en troisième position des contributeurs au déficit après les balances énergétiques (- 3,6 milliards d'euros soit 57 % du déficit) et pharmaceutique (- 2,6 milliards d'euros soit 42 % du déficit).

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30817

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Commerce extérieur

Ministère attributaire : Commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juillet 2013](#), page 6798

Réponse publiée au JO le : [15 octobre 2013](#), page 10785